

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 25 JUIN 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

N° 18-DCM-DGS-037

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT & LE 25 JUIN à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2018

OBJET DE LA DELIBERATION : INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Paul MOUROT – Magali VINCENT – Denis CHAMBI – Bénédicte LEMOIGNE – Daniel VESSEREAU – Daniel DUVOUX – Agnès BIASUTTO - Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Nicole ROUX – Lionel RIQUELME – Patrick ROUAS – Frédéric FIORE – Jennifer DELI – Yves PARENT – Emmanuelle NIGRELLI – Olivier DURAND – François MEURIER

POUVOIRS : Jean-Michel PEYRATOUT à Josiane SICCARDI – Céline PRATI-AIGUIER à Valérie RIALLAND – Jean-Claude VEGA à Paul MOUROT – Viviane TIAR à Denis CHAMBI Nicole VACCA à Jennifer DELI

ABSENTS : Stéphane BELTRA – Dominique ROLLAND

SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VINCENT

=====
Monsieur le Maire donne lecture de l'exposé suivant :

L'assemblée est informée de la démission de Madame Marie-Paule DELAROCQUE, Conseillère Municipale.

Monsieur le Préfet en a également été informé conformément aux dispositions de l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la rédaction de l'article L. 270 du Code Électoral, la personne suivante de la liste « Le Choix du Pradet » dont faisait partie Madame Marie-Paule DELAROCQUE, positionnée immédiatement après la dernière personne élue lors du scrutin municipal, est appelée à prendre les fonctions de Conseiller Municipal.

La personne suivante est **Monsieur Olivier DURAND**.

Il est donc pris acte du remplacement de Madame Marie-Paule DELAROCQUE par Monsieur Olivier DURAND.

S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

